

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 02/07/25

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 25 mars 2025*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le mardi 25 mars 2025 à 8h07, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Étaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Madame Anne-Claire LEBELT, Monsieur Olivier LE QUERE, Madame Esmeralda MONPLAISIR et Monsieur Christophe POISSON.

Était absente et excusée :

Madame Édith GALLOIS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 8h07 par Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Madame le Maire salue l'assistance et ouvre la séance du conseil.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2025 004

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire propose Nicole BARTHÉLEMY comme secrétaire de séance et Karine DESOBRY comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 004.

Pour : 13

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du mardi 28 janvier 2025. 07 2025 005

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du mardi 28 janvier 2025 à l'approbation des conseillers.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 005.

Pour : 13

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

3 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du Marais (Paris Centre) et du 7^e - Révision - Lancement de la procédure. 2025 DU 78

Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON

Mesdames Rachida DATI et Emmanuelle DAUVERGNE se déportent de cette délibération.

Monsieur Christophe POISSON présente le point 3, qui propose le lancement de la procédure de la révision des Plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) parisiens, notamment celui du 7^e.

Il rappelle que le PLU^b ne s'applique ni dans le Marais ni dans la partie est du 7^e arrondissement. En raison des exigences spéciales de conservation de leur sites patrimoniaux remarquables, ces zones bénéficient historiquement d'une réglementation différenciée régie par des documents indépendants : les PSMV.

Néanmoins, **la révision du PLU entraîne inévitablement une révision des PSMV** parisiens afin de les adapter aux nouvelles réglementations en matière d'urbanisme.

Monsieur POISSON explique que cette délibération manque de précision notamment sur les points suivants :

- Le maître d'ouvrage de la révision : **il n'est pas prévu assez clairement que la Ville l'assure avec les services de l'Etat.**
- **L'articulation de cette révision des PSMV avec le SPR UNESCO – Paris Rives de Seine souhaité par la ministre de la Culture.**

Il précise que la Mairie du 7^e sera très vigilante durant cette procédure de révision sur le maintien du but premier des PSMV : la protection du patrimoine.

Il propose de s'abstenir sur cette délibération.

L'abstention est approuvée à l'unanimité.

4 - Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris. 2025 DEVE 1

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Madame le Maire aborde le point 4, qui porte sur l'adoption du Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris.

Elle rappelle que ce n'est pas le premier Plan Biodiversité proposé par la Mairie de Paris et que, comme à son habitude, elle manque de transparence dans la délivrance des résultats des anciens plans. En effet, aucun bilan de la période précédente (2018-2024) n'a été dressé sur les actions menées.

Elle précise également qu'il y a un manque de transparence sur les informations concernant le financement et la planification des projets proposés ainsi que sur la méthode du suivi de la mise en œuvre des projets.

Elle précise les actions retenues par ce plan pour le 7^e :

- Le renforcement et la préservation de la biodiversité du Champ de Mars,
- L'encouragement du retour des moineaux dans les Jardins du 7^e,
- La sensibilisation des jeunes à cette biodiversité,

- La création d'une nouvelle cour rafraîchie au sein de l'école Duquesne, qui sera livrée dès cet été.
- La végétalisation de la place Fontenoy, demandée par Madame le Maire depuis qu'elle est élue.

Le point est adopté.

5 - Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP. 2025 DLH 91

Rapporteur : Madame Josiane GAUDE

Madame le Maire présente le point 5 qui porte sur l'octroi, la réitération et la modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP.

Elle précise que cela concerne dans le 7^e arrondissement le projet de construction de logements étudiants **qu'elle a porté pour l'immeuble situé au 35, boulevard des Invalides (7^e).**

Elle souligne que **son intervention a permis que ces logements soient attribués majoritairement aux étudiants de Sciences Po Paris** qui pourront en bénéficier dès la rentrée de septembre 2025.

Elle annonce qu'elle organisera avec le CROUS de Paris une inauguration de cette résidence et proposera, comme pour les habitants de l'Ilot St Germain, **d'accueillir tous les étudiants de cette résidence à la Mairie du 7^e à l'occasion d'une soirée de bienvenue.**

Cette délibération concerne le plan de financement pour l'acquisition par la RIVP d'une résidence de 46 logements PLS. La résidence comptabilise au total 116 logements.

Le point est adopté.

6 - Modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme. 2025 DLH 106

Rapporteur : Madame Josiane GAUDE

Madame le Maire présente le point 6, qui porte sur la modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.

Cette délibération concerne la mise en conformité du règlement municipal qui encadre le changement d'usage des locaux.

Les autorisations visant à transformer un local commercial en meublé de tourisme **ne seront plus délivrées dans une zone définie comme « secteur d'encadrement des hébergements touristiques »** selon le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique (PLUb) ou **si le local est situé**

sur un linéaire commercial ou artisanal protégé par le PLU ou par les Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) applicables au Marais et au 7^e arrondissement.

Les rues concernées dans le 7^e sont :

- rue de Sèvres,
- rue du Bac,
- rue de Beaune, du 10 au 72 et du 2 au 20
- rue des Saints pères, du 72 au 42 et du 2 au 16
- rue de Babylone,
- boulevard Raspail, du 12 au 78
- rue de Grenelle, du 60 au 2
- rue de Bourgogne, du 1 au 35 quai Voltaire, du 68 au 38
- rue de Verneuil, du 42 au 36
- rue de l'Université, du 238 au 188 Boulevard Saint Germain

Madame le Maire propose de voter favorablement cette délibération qui va dans le sens d'un meilleur encadrement des meublés touristiques qui nuisent au marché locatif privé et participent à la dégradation du commerce de pied d'immeuble. C'est d'ailleurs une proposition qu'elle a toujours portée avec le groupe Changer Paris.

Le point est adopté.

7 - Avenant n°2 (262 012 euros) à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville / RIVP pour la création d'un multi-accueil de 68 places situé 10, rue Saint Dominique 7e. 2025 DFPE 129

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire aborde le point 7, qui concerne l'approbation d'un second avenant à la convention de transfert passée entre la Ville de Paris et la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) pour la réalisation d'une crèche collective de 68 places intégrée à un programme de logements sociaux.

Cet avenant s'explique notamment par l'augmentation exceptionnelle des coûts de la construction liée à l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières dans un contexte inflationniste.

Ces modifications impliquent une augmentation supplémentaire de 285 277 euros, portant le coût total actualisé à 5 441 749 euros.

Madame le Maire précise que cette délibération témoigne une nouvelle fois de la mauvaise anticipation de la part de la Mairie de Paris et d'un défaut de communication avec la Mairie

d'arrondissement car la Mairie du 7^e découvre cette augmentation des coûts à l'occasion de cette délibération.

Madame le Maire ajoute qu'une nouvelle fois ce sont encore les Parisiens qui paient le prix de ces mauvaises anticipations.

Madame le Maire propose néanmoins de voter pour cette délibération puisque les places de crèches dans l'arrondissement sont précieuses

Le point est adopté.

AGENDA CULTUREL ET ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENTS

Samedi 5 avril de 14h30 à 17h30 :

11^e édition du salon du livre (Une vingtaine d'auteurs présents, retrouvez le programme sur le site de la M7)

Salons de la Mairie

Mercredi 9 avril de 15h30 à 17h00 :

Grande chasse aux œufs pour petits et grands

Jardin de la Mairie

Mardi 6 mai à 18h00 :

Concours d'éloquence du lycée Paul Claudel

Salons rez-de-chaussée

Mercredi 7 mai à 9h00 :

Cérémonie du 8 mai

Cour de la Mairie

Mercredi 21 mai à partir de 14h30 :

Fêtes des mères

Salon de la Mairie

EXPOSITIONS

Judi 3 avril à 18h00 :

« Entend-s'il te plaît » par Hv

Exposition de photographies d'art

Salle des fêtes

Judi 3 avril à 18h00 :

Exposition « Fenêtres » Laurence de Marliave

Galerie Béatrice Hodent de Broutelles

Lundi 28 avril à 18h00 :

Exposition Sourions... enfants de la Patrie - Marie de Viviers

Sourions... Enfants de la Patrie ! »

Salle des fêtes

Mardi 29 avril à 18h00 :

Exposition « Digital is My Art », une exposition collective aux œuvres 100% numériques

Galerie Béatrice Hodent de Broutelles

Jeudi 15 mai à 18h00 :

Exposition « ANIMA NUDA » par Iris Arnaud

Galerie Béatrice Hodent de Broutelles

Jeudi 15 mai à 18h00 :

L'exposition ventes du GEM Loisirs et Progrès

Salle des fêtes

CONFÉRENCES

Jeudi 3 avril à 18h00 :

Conférence « Un dragon au service du roi, les destinées maritimes du chevalier de l'Espine de 1778 à 1793 » par Madame Florence Prudhomme, docteur en histoire, archéologue sous-marine.

Salle du Conseil

Mardi 8 avril à 17h30 :

Conférence « Découvrir les origines et l'évolution de la vie » par Madame Marie-Christine MAUREL

Salle des Mariages

CONCERTS

Mardi 1^{er} avril à 19h00 :

Concert Musique de chambre avec la participation des élèves d'Elsa BALAS et Clara ZAOU

Salle des fêtes

La séance est levée

La Secrétaire de Séance



Nicole BARTHÉLEMY

Le Maire du 7^e arrondissement



Rachida DATI